



Le syndrome d'Angelman

Le syndrome d'Angelman est une maladie rare, d'origine génétique.

Ce trouble neurodéveloppemental se caractérise par :

- ♥ Une déficience intellectuelle
- ♥ Des troubles moteurs
- ♥ Une épilepsie
- ♥ Une absence de parole
- ♥ Des troubles du sommeil
- ♥ Des accès de rire

Les deux sexes peuvent être porteurs du syndrome.

L'anomalie génétique se situe au niveau du chromosome 15.



Elle concerne
1 naissance
sur
20 000

Soutenez l'Association Française du Syndrome d'Angelman pour aider les familles et financer la recherche.





L'AFSA

L'Association Française du Syndrome d'Angelman

Depuis 1992, l'Association Française du Syndrome d'Angelman (AFSA) se mobilise pour accompagner les personnes porteuses du syndrome d'Angelman et leurs familles. Un accompagnement à 360° pour :

Association
loi 1901
agrée par le
Ministère de la
santé
en 2017



♥ Informer

les aidants familiaux sur leurs droits, les méthodes d'accompagnement

♥ Rassembler

les familles en leur proposant des moments de répit et de partage, tant au niveau régional que national

♥ Former

les proches aidants et les professionnels sur les méthodes d'accompagnement

♥ Agir

pour faire connaître davantage le syndrome auprès du corps médical, des instances publiques, etc.

♥ Encourager et soutenir la recherche

pour améliorer la qualité de vie des personnes porteuses du syndrome

Soutenez l'Association Française du Syndrome d'Angelman pour aider les familles et financer la recherche.



www.angelman-afsa.org